

## Adapter les sentiers aux changements climatiques

# Le paillis forestier dans les sentiers de plein air: une solution de compromis

Anthony Côté [anthony\\_cote@journaldescitoyens.ca](mailto:anthony_cote@journaldescitoyens.ca)

**Il y a plus d'un an, du paillis forestier avait été répandu dans les sentiers multifonctionnels du Haut St-Germain pour améliorer la surface de la piste lorsque détrempée, voire boueuse. L'été 2023 a mis à l'épreuve ce produit. L'expérience fut-elle concluante?**

Dans l'ensemble, le paillis forestier dans les sentiers multifonctionnels a éliminé plusieurs trous de boue. Il assèche très rapidement la surface des sentiers après une pluie. Pour les marcheurs et joggeurs, le paillis donne une surface de marche «moelleuse». L'appréciation de ces derniers: «Excellent!». Pour les cyclistes, elle varie entre l'indifférence et l'appréciation d'une surface de roulement avec moins de boue et de racines exposées. Mais cela n'a pas réussi partout: parfois la pluie réussit à déplacer le paillis. Quand le drainage dans le sentier est déficient, l'eau de ruissellement reste dans le sentier plutôt que d'être évacué vers le côté. La situation doit être corrigée. Enfin, un inconvénient non négligeable: nous devons en rajouter presque annuellement, puis-

qu'étant organique, il pourrit petit à petit et s'intègre au sol sous-jacent.

### Limiter sa vitesse à vélo dans un sentier multifonctionnel

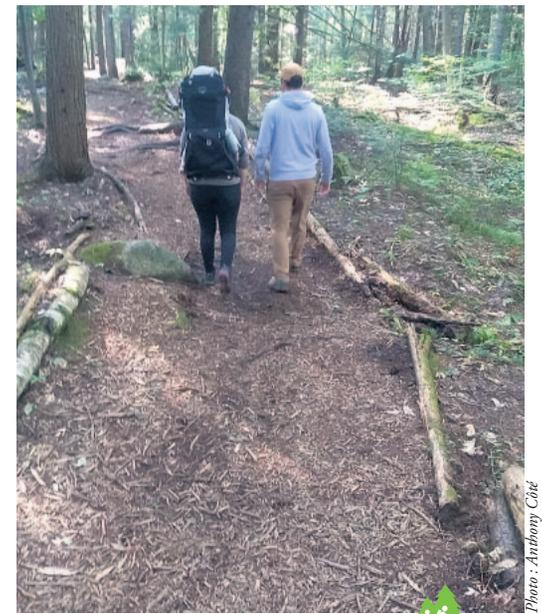
La demande de renouvellement du paillis cet été a réanimé le débat sur sa pertinence. Pour les gestionnaires de la Forêt Héritage, ils sont inflexibles dans le rejet de ce produit organique. Selon le président d'Héritage Plein Air du Nord, Philippe Marchessault, «Aucun organisme (Rando Québec ou Vélo Québec) ne préconise l'installation de paillis dans les sentiers pour la simple raison que le sentier devient instable pour l'utilisateur.»

Dans les faits, que préconisent Vélo Québec et Rando Québec dans leur guide sur l'aménagement des sentiers? Tiré du guide d'aménagement de sentiers de Rando Québec:

«En principe, tout le sol organique devrait être retiré de l'aire de marche d'un sentier.» Pourquoi? «Le passage des marcheurs et surtout des cyclistes crée un effet de compaction sur le sol. Le sol organique est plus compressible, retient l'humidité...». En effet, la terre organique agit comme une éponge. «Immanquablement, il y aura création de passages boueux et toute méthode de contrôles des eaux de ruissellement deviendra inefficace.» Ainsi, pour répondre aux normes, nous devrions retirer le sol organique. Mais, hélas, la majorité des sentiers multifonctionnels de la Forêt Héritage (sentiers de ski de fond à l'origine) et de l'aire de marche/roulement a toujours été sur sol organique. Ça ne causait pas de problème à leur création: ils ne servaient que l'hiver. Maintenant, on les parcourt à l'année. Retirer le sol organique (lire: creuser les sentiers) n'est pas une option. Ce faisant, nous allons créer des dépressions et nous allons briser les racines des

arbres en bordure de piste. Nous allons devoir remplir ces dépressions avec de la terre minérale, tel que décrit dans la norme, ou encore de la criblure de pierre. Questionné sur le sujet lors d'une formation en début d'été, le formateur et auteur du guide d'aménagement de sentiers chez Rando Québec, Jean Lacasse, a admis que le paillis forestier pouvait être un compromis «acceptable» pour des sentiers avec l'aire de marche sur sol organique.

Pour la référence de monsieur Marchessault à un sentier «instable pour l'utilisateur», le jupon de monsieur Marchessault dépasse: je soupçonne que l'«utilisateur» ici fait référence à un amateur de vélo de montagne. En effet, le freinage d'un cycliste sur du paillis peut être problématique s'il roule trop vite. La



Sentier couvert de paillis



solution est du côté du cycliste: limiter sa vitesse dans un sentier multifonctionnel. Pour le vélo, ce type de sentiers devrait être à usage limité, c'est-à-dire pour se rendre vers les sentiers réservés aux vélos de montagne (en descente et sans paillis).

En conclusion, jumelée à un drainage adéquat, l'utilisation du paillis forestier représente un compromis acceptable pour l'aménagement de sentiers multifonctionnels durables sur sol organique, à défaut de pouvoir utiliser de la terre minérale à grande échelle.

## Chronique du CRPF

# Un été qui nous pousse à continuer

Valérie Lépine. [vlépine@journaldescitoyens.ca](mailto:vlépine@journaldescitoyens.ca)

**«L'effondrement climatique a commencé», clamait le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au début de septembre. Vagues de chaleur sans précédentes, feux de forêt, pluies diluviennes, alertes de tornades, smog... Il est maintenant difficile d'ignorer que le climat se dérègle. Il est donc plus que jamais temps d'agir pour diminuer notre empreinte carbone et protéger la biodiversité.**

L'été qui se termine a été fort en émotions. Qui aurait cru que, dans les Laurentides, nos téléphones pourraient sonner l'alarme d'une tornade imminente? Que des pluies pourraient emporter des pans de routes? Ou que des canicules pourraient nous plomber en septembre? Et que dire des inquiétants ciels orange qui n'étaient que le pâle reflet de l'enfer qui assaillait les terres plus au nord?

Les solutions sont connues depuis longtemps. Diminuer notre dépendance au pétrole, favoriser une économie verte et locale, consommer moins et mieux, sauvegarder les espaces naturels... C'est sur ce dernier aspect que le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) travaille depuis maintenant 20 ans. Les quelque 8 km<sup>2</sup> d'écosystèmes qui ont été protégés à perpétuité et qui sont regroupés en une réserve naturelle servent et serviront à mitiger régionalement les effets des changements climatiques et la chute drastique de la biodiversité observée ici comme partout dans le monde.

«On ne lâche pas!» Cette phrase souvent lancée par le président sortant du CRPF, Gilbert Tousignant, caractérise l'état d'esprit des bénévoles qui œuvrent au sein de l'organisme. Non, nous ne lâchons pas et nous continuons, à notre échelle, à poursuivre nos actions pour préserver notre patrimoine naturel local.

Voici donc ce que le CRPF a fait durant l'été et se propose de faire dans les prochains mois pour poursuivre sa mission de conservation.

### Sensibilisation

Le CRPF a développé une grande expertise dans l'acquisition et la protection de terrains à l'état naturel. Mais il se consacre aussi à la sensibilisation de la population au sujet de l'importance de la conservation. C'est dans ce contexte que le CRPF a participé à la journée de l'environnement de Saint-Hippolyte le 16 septembre dernier. Des affiches et des documents expliquaient brièvement aux visiteurs comment la nature peut être fragile et comment, par des gestes simples (comme rester dans les sentiers ou ne pas cueillir les

plantes quand on marche dans une réserve), il est possible de contribuer à l'effort de conservation.

### Sondage

Quelques bénévoles du CRPF feront un court sondage auprès des visiteurs de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises à la fin de septembre. Ce sondage permettra à l'organisme de mieux connaître les gens qui parcourent sa réserve et de leur expliquer brièvement ce qui caractérise une réserve naturelle privée comme la nôtre.

### Entretien des sentiers

Les fortes pluies qui se sont abattues sur notre région cet été ont mises à mal l'état des sentiers de la réserve. Le CRPF doit donc établir un plan pour réparer et renforcer certains sentiers qui ont été fortement endommagés par l'eau.

### Études sur le terrain

Le CRPF doit régulièrement évaluer la santé des écosystèmes de sa réserve. C'est dans cette optique que l'organisme a fait, dans les derniers mois, une vigie sur le terrain pour s'assurer de la protection de nids d'oiseaux et celle de certains peuplements floristiques. Une inspection sporadique de certains secteurs permet également à l'organisme de s'assurer que les plantes exotiques envahissantes sont sous contrôle.

### Campagne de financement

Évidemment, sans argent, pas d'acquisitions, pas d'employés pour voir à l'intendance de la réserve, pas de moyens pour réparer les sentiers. L'existence et le fonctionnement du CRPF est tributaire des subventions et des dons citoyens. Cette année, l'organisme fera donc appel à la générosité de la population locale et à celle de certaines entreprises dans le cadre d'une campagne de financement qui vise à amasser des fonds pour poursuivre sa mission. Restez à l'affût! De multiples affiches seront disséminées dans Prévost et



Sentier de la réserve ayant été érodé par la pluie

Piedmont pour inviter les citoyens à contribuer au financement de l'organisme.



Le 16 septembre dernier, le CRPF a participé à la journée de l'environnement de Saint-Hippolyte. On voit à droite de la table la présidente du CRPF, Louise Guertin, ainsi que Denis Paquette, botaniste.